

**FONDS SOCIAL DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
« FSRDC »**

**Projet de prévention et réponse aux violences basées sur le genre en RDC « PRVBG »
Termes de Référence et étendue de services**

Poste	Consultant Spécialiste en Santé « CSS-PRVBG » (à temps partiel)
Position hiérarchique	Sous la supervision du Chargé des Operations du Projet (COP)
Mission	Appui à la mise en œuvre des activités de la composante 2.B du Projet
Lieu d'affectation	Dans l'une des antennes provinciales du FSRDC mettant en exécution les activités du projet PRVBG (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Maniema et éventuellement d'autres provinces de la RDC selon les besoins du projet).

#	Rubrique	Commentaires
1	CONTEXTE	<p>Le niveau élevé de violences basées sur le genre (VBG) et l'acceptation de cette violence en RDC, représentent un obstacle important à l'engagement total des femmes dans la vie sociale et économique.</p> <p>Les taux élevés de prévalence de la VBG en RDC sont liés à des normes, valeurs sociales et culturelles sous-jacentes qui perpétuent les déséquilibres de pouvoir entre hommes et femmes et Ceux-ci sont souvent exacerbés en situation de conflit, selon la Banque Mondiale (contributions du genre au cadre de partenariat pays, 2017).</p> <p>L'enquête démographique sanitaire (EDS) 2014 RDC, a relevé que (i) dans l'ensemble, 52 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ont déclaré avoir été victimes de violences physiques au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, tandis que 27 % ont subi des violences sexuelles et que pour les femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont subi des violences physiques, l'agresseur était le plus souvent un mari ou un partenaire actuel (56,8 %), (iii) les niveaux d'acceptation de la violence domestique en RDC sont les plus élevés d'Afrique avec 74,8 % de femmes et 59,5 % d'hommes estimant que le fait de battre sa femme est justifié pour au moins une raison donnée y compris par plus de trois quarts des femmes âgées de 15 à 29 ans.</p> <p>La même source indique en plus que (iv) les femmes ayant une famille nombreuse sont particulièrement exposées au risque de violence (60,6% des femmes ayant 5-6 enfants ont été victimes de violence physique contre 37,5% des femmes sans enfants), (v) les femmes qui n'ont pas reçu d'éducation formelle ainsi que celles qui n'ont pas terminé l'école primaire sont également plus exposées au risque de violence physique, et enfin (vi) les jeunes femmes et les adolescentes forment aussi un groupe particulièrement vulnérable et dans l'ensemble, les jeunes femmes sont plus susceptibles de subir des violences physiques.</p> <p>Le Gouvernement de la RDC reconnaissant le poids qu'exerce l'inégalité de genre, notamment la VBG, sur le développement social et économique d'une part, et pour faire face à ces défis considérables, a sollicité et obtenu de la Banque mondiale des ressources</p>

		<p>pour le financement du Projet de Prévention et de Réponse aux Violence Basées sur le Genre (VBG) en RDC. La mise en œuvre de ce Projet s'étalera sur cinq ans dans quatre (4) provinces dont le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Maniema et le Tanganyika et éventuellement d'autres de la RDC selon les besoins du projet.</p> <p>Ce nouveau Projet contribuera à améliorer et à consolider les résultats engagés et les acquis du Projet relatif aux violences sexuelles et basées sur le genre et sante des femmes dans la région des Grands-Lacs (2014-2019).</p> <p>Les objectifs du projet sont d'améliorer, dans les zones de santé ciblées: (i) la participation à des programmes de prévention des VBG et (ii) l'utilisation des services multisectoriels de réponse de la part des survivantes de VBG ; et (iii) dans l'éventualité d'une crise ou urgence éligible, apporter un appui immédiat et une réponse effective à ladite crise ou urgence.</p> <p>Le Projet est constitué de quatre composantes : (i) Composante 1 : Prévention des violences basées sur le genre et soutien intégré aux survivantes au niveau communautaire ; (ii) Composante 2 : Réponse à la violence basée sur le genre ; (iii) Composante 3 : Soutien à l'élaboration des politiques, à la gestion de projet et au suivi et à l'évaluation ; et (iv) Composante 4 : Intervention d'urgence.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre des activités globales du Projet par le Fonds Social de la RDC, il est prévu le recrutement du staff additionnel dont un (une) Consultant spécialiste en santé du Projet à temps partiel devant être basé dans une des antennes provinciales du FSRDC des zones du projet et dont la fonction est décrite ci-après :</p>
2	FONCTION PRINCIPALE	<p>Le (la) Consultant (e) spécialiste en santé appuie le Projet dans la planification, la coordination de la mise en œuvre, le suivi des activités visant à renforcer la capacité de réponse du secteur de la santé aux violences basées sur le genre, en collaboration avec le Ministère de la santé publique au niveau national et des provinces</p>
3	TACHES COURANTES	<p>Sous la supervision du Chargé des Operations du Projet (COP) et en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique et plus spécifiquement l'équipe du PDSS, le Consultant spécialiste en santé à temps partiel aura à assumer les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins apportés aux survivantes de VBG à travers les mécanismes opérationnels mis en place par le projet en faveur du secteur de la sante ; - Suivi de la mise en œuvre et du renouvellement annuel des protocoles de collaboration avec les DPS dans le cadre des activités du Projet et assurer la gestion des dits protocoles signés ; - Avec le Spécialiste en Suivi et Évaluation, il veillera à l'évaluation des prestations des FOSA (en assurant la contre-vérification de la part des ONG partenaires). - Le moment venu et en fonction des besoins du projet en la matière, apporter un appui à la préparation des protocoles de collaboration avec les CDR qui seront en charge de stockage et distribution des médicaments. Le Consultant SS-VBG apportera aussi son appui dans l'évaluation de la fonctionnalité des CDRs et proposera en cas de besoin des mécanismes alternatifs de livraison de médicaments (en particulier en ce qui concerne

le Maniema et Tanganyika) ;

- Participer au développement et assurer la qualité d'un programme de formation, recyclage et d'accompagnement des prestataires sanitaires et acteurs communautaires sur des thèmes tel que l'identification des cas, l'orientation des survivantes vers d'autres services au niveau communautaire, a gestion des cas y compris la collecte de preuves médico-légales, etc. ;
- Le moment venu et en fonction des besoins du projet en la matière, s'assurer de la bonne gestion des médicaments d'urgence spécifiques pour la prise en charge médicale des survivantes (et survivants) de VBG, lesquels seront directement fournis par le FNUAP, notamment aux étapes de la commande, d'acquisition, de distribution au sein des FOSA, y compris le renouvellement des stocks. En attendant, il assurera la coordination efficace avec d'autres acteurs notamment IMA, les DPS, les CDE et les ONG Umbrella de la disponibilité des kits PEP, de leur acheminement à temps et disponibilité dans les FOSA qui assurent la prise en charge des survivant-e-s et selon présence, participation dans les réunions de groupe de travail médicaments provinciale ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'exécution des petites réhabilitations des FOSA pour créer un environnement propice aux consultations des malades y compris les cas VBG, qui aujourd'hui font défaut ;
- En collaboration avec les Experts du Projet en provinces, participer à l'évaluation des mécanismes de collaboration entre les FOSA et ONG partenaires et entre FOSA et autres intervenants extérieurs potentiels, pour un mécanisme de référencement efficace et une meilleure prise en charge des cas de VBG, dans toutes les provinces de mise en œuvre du Projet ;
- Participer au premier plan, à l'analyse des rapports d'évaluation des FOSA élaborés par les Divisions Provinciales de la Santé/DPS et formuler, le cas échéant, des suggestions pertinentes avant paiement ;
- S'assurer que les activités du volet santé sont correctement et exhaustivement reflétées dans le plan de S&E intégré, en identifiant les activités à surveiller et les données à collecter, en collaboration avec l'unité M&E et les Experts VBG. A cet effet, il (elle) participera à l'amélioration de la récolte et analyse d'informations/données des indicateurs du projet notamment pour celles relatives aux activités de la composante 2.B. ;
- Participer à l'amélioration de la récolte d'informations/données des indicateurs du projet notamment pour celles dont les résultats seront générés par le secteur de la santé, en collaboration avec le Ministère de la santé et l'unité de suivi-évaluation du Projet ;
- Identifier de façon permanente et mensuelle les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du volet santé, rendre compte à l'équipe et proposer des solutions et faciliter leur mise en œuvre ;
- Effectuer des visites de terrain pour la supervision des activités suivant les besoins identifiés par la coordination générale ;
- Demeurer en contact permanent avec les Experts VBG au niveau des antennes provinciales, afin de répondre efficacement à toute sollicitation éventuelle de leurs

		<p>parts pour l'effectivité des activités de la composante 2.B ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister le Chargé des Operations du Projet ou le représenter, le cas échéant, à des réunions de coordination avec le Ministère de la santé ; - Fournir au Chargé des Operations du Projet, toute information permettant de répondre à toute demande d'informations relatives à la composante 2.B données sur le Projet émanant du Coordonnateur General du FSRDC, du Gouvernement, de la Banque Mondiale ou d'autres partenaires ; - Faire le point de l'exécution des activités de la composante 2.B au Chargé des Operations du Projet de façon mensuelle, trimestrielle et semestrielle ; - Préparer les rapports trimestriels et semestriels de la composante 2.B relevant le progrès réalisé, en collaboration avec le spécialiste en suivi-évaluation ; - Assurer efficacement l'intégration du Plan des Peuples Autochtones (PPA) dans la mise en œuvre des activités à développer, et que les PAs accèdent aux opportunités offertes par le Projet en matière d'accès aux services de santé.
4	PROFIL & COMPETENCES	Le (la) Consultant Spécialiste en santé (à temps partiel) doit avoir :
	4.1 Profil	<ul style="list-style-type: none"> - Au minimum un diplôme de Médecine ou de professionnel de santé équivalent à la Licence (Bac+5). - Bénéficié de formations pertinentes spécifiques sur les questions des violences basées sur le genre, - Une expérience pertinente dans des programmes/projets relatifs aux VBG - Avoir occupé pendant au moins cinq (5) ans un poste de responsabilité (Chargé de Projet, chargé de programme, Conseiller technique) dans le domaine des VBG). Cette expérience doit inclure la prestation directe de services de santé aux survivantes (PEP, référencement et contre référencement à d'autres services) ; - Un diplôme complémentaire de Master en santé publique constitue un atout majeur ; - Une maîtrise du fonctionnement du système de santé en RDC ; - Une parfaite maîtrise de l'environnement sociale des VSBG en RDC ; - Une expérience dans la collaboration avec les structures étatiques et les grandes organisations nationales et internationales ; - De bonnes capacités et expériences de représentation ; - Une excellente maîtrise du français et une parfaite capacité de rédaction des textes techniques et administratifs ; - Une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et intranet, etc.) ; - Une bonne connaissance de l'anglais sera considérée comme un atout ;
	4.2. Aptitudes et compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Très fortes capacités de travail, en équilibre et en autonomie ; - Excellentes aptitudes pour la communication et les relations interpersonnelles, et capacité de travailler avec sensibilité avec des personnes de divers milieux culturels et sociaux ; - Grand soin dans son travail, réelles capacités d'appropriation ; - Capacité prouvée en rédaction des rapports et correspondances administratives ; - Acceptation de déplacements possiblement fréquents dans l'ensemble des provinces du Sud et du Nord Kivu, Tanganyika, Maniema et éventuellement d'autres de la RDC selon les besoins du projet, y compris les dans les zones les plus reculées ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Fortes capacités d'expression écrite et de synthèse ; - Une capacité de formation et d'orientation des équipes techniques, d'organisation et de gestion du temps ; - Excellente maîtrise du français exigée, très bonne maîtrise de l'anglais, du Lingala et du Swahili très fortement souhaitée ; la connaissance d'autres langues locales serait un atout complémentaire ;
5	Périodes des prestations	<ul style="list-style-type: none"> - Au regard du plan de supervision, d'évaluation qualité des prestations et de la validation des rapports des DPS en vue du paiement des prestations aux FOSA, le Consultant spécialiste en santé pourra prester selon les périodicités annuelles ci-après : <ul style="list-style-type: none"> • Du 25 décembre au 10 février (45 jours), • Du 25 mars au 10 mai (45 jours), • Du 25 juin au 10 août, et (45 jours), • Du 25 septembre au 10 novembre (45 jours), <p>Soit un total de 180 jours (six mois).</p>
6	CRITERES DE PERFORMANCE	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque année, réalisation d'au moins 80% des activités reprises dans les Plan de Travail Annuel ; - Aux échéances convenues, au moins 90% des rapports du Projet liés à la composante 2.B sont produits et partagés dans le délai requis ; - Les valeurs cibles des indicateurs de la composante 2.B sont réalisées à au moins 75% chaque année.